

**Commission** : Sommet UE-CELAC

**Sujet** : Comment renforcer la coopération politique, économique et sociale entre l'Europe et la CELAC tout en surmontant les défis environnementaux globaux ?

**Auteur** : Chypre et Malte

Chypre et Malte, deux nations insulaires méditerranéennes membres de l'Union européenne, occupent une position stratégique qui leur permet de jouer un rôle clé dans la diplomatie européenne. Chypre est dirigée par le président Nikos Christodoulides, du parti Rassemblement démocratique (DISY), tandis que Malte est gouvernée par le Premier ministre Robert Abela, du Parti travailliste (PL). Malgré leur petite taille, ces deux pays ont une influence significative sur les questions de coopération internationale, notamment dans les domaines du commerce, de l'environnement et des relations euro-méditerranéennes.

L'Union européenne et la CELAC entretiennent des relations de longue date, mais ces dernières doivent aujourd'hui être consolidées pour répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans un monde marqué par des crises économiques, sociales et environnementales, il est essentiel de repenser les bases de la coopération entre ces deux régions, afin de garantir un développement durable et équitable.

L'UE et la CELAC font face à des défis majeurs qui nécessitent une réponse collective. D'un point de vue économique, la question des échanges commerciaux est centrale : il faut favoriser des partenariats plus dynamiques, tout en veillant à ce qu'ils respectent des normes environnementales strictes et contribuent à réduire les inégalités. Sur le plan politique, le dialogue doit être renforcé afin de promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux, qui constituent des piliers essentiels des relations entre l'Europe et l'Amérique latine.

L'environnement est sans aucun doute l'un des défis les plus urgents. Chypre et Malte, en tant que nations insulaires, sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, notamment à l'élévation du niveau de la mer et à la pression sur les ressources marines. De la même manière, de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont confrontés à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes, à la déforestation et à une perte accélérée de biodiversité. Ces enjeux nécessitent une coopération renforcée et des solutions innovantes adaptées aux réalités de chaque territoire.

Chypre et Malte sont favorables à un approfondissement des relations entre l'UE et la CELAC, en mettant l'accent sur des principes de durabilité, d'équité et de gouvernance partagée. Chypre, malgré sa division depuis 1974 entre la République de Chypre, reconnue internationalement, et la partie nord occupée par la Turquie, continue de défendre une diplomatie active et multilatérale, qui repose sur la stabilité et le dialogue. Malte, quant à elle, met à profit son rôle central en Méditerranée pour promouvoir des échanges économiques et culturels avec des partenaires extra-européens, notamment en Amérique latine.

Sur le plan international, les deux pays ont toujours soutenu les accords visant à renforcer la coopération UE-CELAC. Ils ont notamment appuyé l'Accord d'Association UE-Amérique Centrale, ainsi que plusieurs traités bilatéraux facilitant les investissements durables. Malte, en tant que membre actif de l'Organisation maritime internationale (OMI), plaide pour des réglementations plus strictes concernant le transport maritime et la préservation des ressources océaniques, un enjeu clé pour les relations avec les États côtiers de la CELAC.

Afin de renforcer la coopération UE-CELAC, Chypre et Malte estiment qu'il est essentiel de développer des accords commerciaux plus équilibrés, qui intègrent des critères de développement durable et garantissent des conditions justes pour toutes les parties impliquées. Ils soutiennent également la création d'un fonds commun UE-CELAC, destiné à financer des projets liés à la transition énergétique, à la protection des écosystèmes marins et à la lutte contre la pollution. Ce fonds permettrait de financer des initiatives concrètes en matière d'énergies renouvelables, tout en soutenant l'économie bleue et la recherche sur des modèles de croissance plus respectueux de l'environnement.

En parallèle, Chypre et Malte encouragent un renforcement des échanges scientifiques et universitaires entre l'UE et la CELAC, notamment à travers des programmes de formation et de recherche conjoints sur les technologies durables. La coopération en matière de sécurité maritime et de lutte contre la pêche illégale est également une priorité, dans la mesure où ces problématiques affectent aussi bien l'Europe que l'Amérique latine et les Caraïbes. Enfin, les deux pays plaident pour une diplomatie multilatérale plus structurée, s'appuyant sur des plateformes internationales et régionales pour garantir un dialogue efficace et cohérent entre l'UE et la CELAC.

Chypre et Malte, en tant que nations profondément engagées dans la coopération internationale, réaffirment leur soutien à un partenariat renforcé entre l'UE et la CELAC, fondé sur des valeurs de durabilité, d'équité et de gouvernance partagée. En tant que pays europhiles, ils considèrent l'intégration européenne et la coopération internationale comme des leviers essentiels pour répondre aux défis globaux. En promouvant des initiatives concrètes, des accords équilibrés et une diplomatie multilatérale plus inclusive, Chypre et Malte aspirent à bâtir une relation forte et bénéfique entre l'Europe et l'Amérique latine, au service d'un avenir plus stable et plus durable.